L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE, 22 FEVRIER 1880.

Nouvelles télégraphiques.

New-York et Paris.

Londres, 17 février.—On télégraphie de Paris que le gouvernement des Etats-Unis a fait présent à la ville de Paris d'un magnifique album de vues photographiques des principaux sites de New-York.

L'Allemagne et ses voisins.

Londres, 17 février.—Le correspondant berlinois du *Post* dit que la *Germania* engage le reichstag à demander au prince de Bismarck des explications sur les relations de l'Allemagne avec l'Autriche et les autres gouvernements.

Accident arrivé à l'empereur Guillaume.

Berlin, 17 février.—Au retour d'une visite qu'il a faite samedi à l'Académie de musique vocale, l'empereur Guillaume a été pris d'une faiblesse en descendant les escaliers et est tombé. Il a été immédiatement relevé et porté dans ses appartements. Le médecin de la cour a déclaré que l'accident n'était pas grave et qu'il n'y avait que quelques contusions à la tête et au corps. L'accident avait été tenu secret autant que possible. Le retour de symptômes alarmants qui ont amené à plusieurs reprises de semblables accidents ont causé de graves craintes à la cour et dans l'entourage officiel.

Les découvertes du professeur Nordenskjold.

Naples, 16 février.—Le correspondant du *New York Herald* a eu ce matin une entrevue avec le professeur Nordenskjold, arrivé samedi dernier dans cette ville par la *Vega*. Le correspondant a été cordialement reçu. L'explorateur a parlé de ses expéditions dans les régions arctiques et en publiera le compte-rendu avant un an en suédois, anglais, français et allemand. Il est convaincu de l'utilité pratique de ses découvertes en ouvrant la Sibérie au commerce par les rivières Obi et Yenissei et la Lena. Il pense que le passage autour du cap Celinshin sera ouvert chaque été jusqu'au mois d'août et de septembre, et déclare la mer riche en baleines. Un retard accidentel et une gelée prématurée ont été cause que la *Vega* a été pris dans les glaces. Des vents contraires ont été rencontrés dans la mer Rouge. L'explorateur est très satisfait de la réception enthousiaste qui lui a été faite à Naples.

L'occupation de Kars par les Russes.

Londres, 17 février.—Depuis l'occupation de Kars par les Russes, 42,000 habitants ont quitté la contrée.

Egypte et Abyssinie.

Le Caire, 17 février.—Le gouverneur général de Taka (Abyssinie) télégraphie au khédive d'Egypte que plusieurs chefs se sont révoltés contre le roi Jean d'Abyssinie, et que le roi de Shoa, entre autres, a refusé de visiter le roi Jean dont le pouvoir est sérieusement menacé.

LA NOUVELLE PIÈCE DE SARDOU.

Première représentation de "Daniel Rochat" à la Comédie-Française.—Cabale politique.—La pièce sifflée.—Tumulte.—Sardou découragé.

Par câble transatlantique.

Paris, 17 février.—Lundi soir a eu lieu au Théâtre français la première de *Daniel Rochat* en présence d'une salle brillante dans laquelle on remarquait les représentants les plus connus de la littérature et des arts. L'auteur des *Ganaches* et de la *Famille Benoiton* n'avait donné jusqu'à présent à la Comédie française—il y a pas mal d'années de cela—qu'une comédie, la *Papillonne* qui fut irrévocablement condamnée par le public presque dès le lever du rideau. Les critiques avaient crié à l'indécence et après quelques représentations la pièce avait été retirée. Depuis ce temps, Sardou s'était consacré au théâtre de genre.

Avec *Daniel Rochat*, il a transporté sur la scène la question religieuse qui est en ce moment la grande préoccupation de la France.

Voici résumée, la donnée de la pièce: Daniel Rochat, écrivain politique distingué et libre-penseur, tombe amoureux à Genève d'une jeune Américaine, Lea Henderson, qui appartient à la religion protestante. L'amour marche bon train jusqu'au moment où la question religieuse vient se jeter en travers. Le premier acte se passe à Ferney, au moment où on élève une statue à Voltaire à l'occasion de son centenaire. Le second et le troisième acte se passent dans un salon de Genève, copié sur celui de la villa que Mme Rothschild possède en cette ville. C'est là qu'a lieu la célébration du mariage civil. Daniel espère pouvoir se passer de la consécration religieuse, mais Lea refuse de considérer le mariage comme valable s'il n'a reçu la sanction de l'Eglise. C'est là le *clou* de la pièce.

Dans le quatrième acte, la situation change et devient dramatique. Mme Rochat reste vierge dans le mariage parce que son mari ne veut pas faire bénir leur union par le prêtre.

Le cinquième acte amène un dénouement original. Daniel et Lea, deux personnages également sympathiques, le premier le plus loyal et le plus sincère des hommes, le second la plus sainte des femmes, séparés par de profonds dissentiments religieux, n'ayant en perspective qu'un avenir troublé et malheureux, conviennent de se séparer.

Ces situations hardies sont trop nouvelles pour être acceptées par tout le monde. Plusieurs questions brûlantes sont traitées incidemment à propos de cette opposition de l'Eglise et de l'Etat. Le rôle de Daniel était tenu par Delaunay. Mlle Barter, ancienne actrice du Vaudeville, a joué d'une façon remarquable le rôle de Lea, l'héroïne de la pièce. Deux caractères opposés, fanatiques tous deux — l'un clérical l'autre athée,— ont été supérieurement rendus par Mlle Jonassain et M Thiron.

La thèse soutenue par Sardou vient en contradiction avec celle d'Alexandre Dumas fils qui, dans son ouvrage sur le *Divorce*, affirme que la femme sera toujours ce que son mari la fera.

Sardou préfère évidemment Lea à Daniel, mais il évite soigneusement d'introduire dans l'ouvrage les dogmes catholiques sur le divorce. Le drame commence, comme dans toutes ses pièces, au troisième acte. La mise en scène est admirable et les costumes du meilleur goût. Et cependant, il faut bien le constater, malgré la valeur de la pièce, la richesse de la mise en scène et des toilettes, malgré la présence de M. Grévy et des ministres, malgré le talent de Delaunay et de Miles Bartet et Baretta, la nouvelle pièce de M. Victorien Sardou s'est terminée au milieu des protestations et des sifflets du public.

Il est inutile de dire que comme tout ce qui sort de la plume de Sardou, *Daniel Rochat* possède de grandes qualités littéraires. On peut affirmer que ce ne sont pas les fautes commises dans la facture de la pièce qui l'ont fait tomber, mais la cabale qui s'est formée contre les théories exprimées et soutenues par l'auteur.

Le *Figaro* de ce matin, après avoir exprimé le regret d'entendre siffler sur la première scène dramatique française une œuvre aussi élevée et aussi large, fait les réflexions suivantes: "Une certaine faiblesse, une certaine exagération de développements d'autant plus sensibles qu'elles se produisent du troisième au cinquième acte ont provoqué une sorte de lassitude qui a fourni un prétexte de vengeance à ceux qui n'ont pu pardonner à Sardou d'avoir écrit *Rabagas*.

Le *Gaulois* loue la pièce sans réserve aucune et déplore l'hostilité qu'elle a rencontrée dans le public. Ce journal affirme que le prototype du héros de Sardou, Daniel Rochat, n'est autre que Jules Ferry.

Le *Soleil* loue le courage déployé par l'auteur qui s'est exposé en défendant ses idées religieuses.

Le *Rappel* condamne la pièce en quelques lignes dédaigneuses.

Voici comment, au dire du *Figaro*, Sardou a accepté la chute de sa pièce:

"Il était dans sa loge. Le bruit de la salle parvenait à ses oreilles. Pâle, ému et nerveux, il a dit aux personnes qui l'entouraient:

"Que puis-je faire? Je suis seul pour soutenir la lutte. Ceux que je défends m'abandonnent parce qu'ils ne savent pas se défendre eux-mêmes. Ceux que j'attaque sont résolus et agissent. Leur but est de me réduire au silence. Si c'est là ce qu'ils veulent, ils ont réussi. Je ne ferai plus de pièces."

Le correspondant parisien du *Standard* dit: "La nouvelle pièce est une satire de la manie d'irréligion qui envahit certains cercles politiques."

Le correspondant du *Daily Telegraph* dit que les passages relatifs au cléricalisme et à la libre pensée ont excité les applaudissements de toute la salle.

Le correspondant du *Times* écrit à son journal: "M. Sardou n'a jamais rien écrit de plus beau que cette pièce qui établit l'antagonisme de la foi et de l'athéisme. Mais l'auteur a mis son talent au service de la plus fausse et de la plus mauvaise des causes. Des protestations et des sifflets ont accueilli la pièce au moment où on a annoncé le nom de l'auteur. Les acteurs ont été justement et chaleureusement applaudis.

Mlle Bartet qui faisait ses débuts au Théâtre-Français a remporté un triomphe éclatant et s'est posée en rivale redoutable de Sarah Bernhardt.

Au nombre des spectateurs on remarquait le président de la République et Mme Grévy, MM. Gambetta, Jules Ferry, Jules Simon, Alexandre Dumas et sa femme, Mme Adam et nombre de personnages éminents.

—La législature de l'Etat de New York a adopté un bill qui autorise les femmes à voter pour les *trustees* des écoles publiques et les rend éligibles à ces fonctions. Il est très remarquable que dans l'Assemblée d'Albany, sur quatre-vingt-dix votants, il y a eu quatre-vingt-neuf voix en faveur de la mesure et une seule contre. Le représentant qui a eu le courage de donner ce vote peu galant est M. Daniel Peck, qui est hôtelier à Gouverneur, dans le comté de St-Lawrence. Il y a vingt ans, dit le *Tribune*, l'adoption du bill eût été impossible, et il se peut que dans vingt ans les femmes soient admises à l'exercice de tous les droits électoraux sans aucune restriction.

La paix armée.—Nous lisons dans les *Débats*:

Les journaux étrangers continuent d'apprécier, chacun à sa manière, les armements de l'Allemagne et de l'Autriche. Le sentiment le plus répandu est que ces armements exagérés, s'ils ne sont pas une menace pour la paix générale, en sont une pour la prospérité intérieure des nations qui s'y abandonnent. Combien de temps ce fardeau pèsera-t-il sur l'Europe? On commente, à ce point de vue, la lettre du maréchal de Moltke, dont nous avons publié naguère le passage le plus significatif. Le vieux guerrier est convaincu que l'état de choses actuel durera longtemps et si longtemps que le terme en échappe à sa vue. La *Gazette nationale* de Berlin donne de sa lettre un commentaire fort exact lorsqu'elle écrit: "Le feld-maréchal de Moltke, tout en partageant le désir de voir diminuer le poids écrasant des charges militaires que l'Allemagne est obligée de s'imposer pour maintenir sa situation entre de puissants voisins, a évalué à cinquante ans le temps pendant lequel nous aurons à défendre la position que nous avons conquise en si peu de temps. Pour ce qui est de l'époque à laquelle les nations arriveront à reconnaître que toute guerre, même victorieuse, est une calamité nationale, l'illustre capitaine la relègue à l'horizon lointain des siècles. D'ici là le monde devra donc se familiariser avec cette pensée que le spectre menaçant de la guerre est toujours prêt à surgir." Convenons qu'on rend, en effet, à l'Europe cette pensée aussi familière que possible. Ce n'est pas sans quelque bon sens que le journal l'*Italie* se demande si l'Allemagne aura la force financière suffisante pour attendre le temps heureux entrevu à si long terme par M. de Moltke. Encore les siècles ne suffiront-ils pas pour produire ce changement désirable dans l'esprit des peuples; il faudra encore une meilleure éducation religieuse. "Comment fera l'Allemagne, écrit l'*Italie*, pour attendre, armée de pied en cap, plusieurs siècles sans broncher? C'est là une question à laquelle il n'est pas facile de répondre. Nous concluons en conséquence qu'à notre avis il n'y a point péril immédiat en la demeure; nous ne voulons même pas supposer qu'en augmentant son effectif le gouvernement ait en vue une guerre plus ou moins éloignée; nous croyons seulement que la guerre se produira tôt ou tard, et simplement parce que l'Allemagne se trouvera dans une situation insoutenable si elle ne trouve pas le moyen ou d'augmenter ses ressources ou de diminuer son armée."

Les forces de la France et de l'Allemagne.—L'*Avenir militaire* compare les forces de l'Allemagne aux nôtres et démontre, chiffres en main, qu'après l'augmentation projetée, nos voisins auront huit à neuf régiments d'infanterie, soit environ la valeur d'un corps d'armée, de plus que nous. Il ajoute qu'il n'y a pas lieu de tenir compte de nos quatre bataillons par régiment, attendu que le quatrième de ces bataillons n'a été obtenu qu'au détriment de l'effectif des trois autres, si bien que (comme le *Temps* l'a déjà demandé) on sera obligé, sous peu, de reprendre les hommes du quatrième bataillon et de ne laisser à ce dernier que ses cadres.

Voilà pour l'infanterie. En ce qui concerne l'artillerie de campagne, nous sommes un peu supérieurs; mais notre artillerie de forteresse a un matériel très éloigné de correspondre aux besoins, et notre cavalerie, destinée à supporter le premier contact de l'ennemi, en cas de guerre, demande un accroissement et des améliorations notables dont, du reste, la diminution des cadres supérieurs, trop abondants, pourrait faire en partie les frais.

—Dans son curieux livre: "Voyage au pays des Tsiganes," M. Victor Tissot raconte que les murs de la première salle du musée de Pesth sont décorés d'ossements d'animaux préhistoriques recueillis sur les bords du Danube.

On montre là un os de mammouth qui resta pendant des siècles exposé à la vénération des fidèles dans une église de village, où il passait pour l'os de la cuisse de saint Christophe, il porte encore l'anneau en fer par lequel on l'avait pendu. La côte d'ichtyosaure qui figure dans la même salle provient également d'une église, et on la conservait comme la tête du dragon décapité par saint Georges.

—M. de Lesseps, nous dit un télégramme de l'isthme, s'est embarqué pour New-York sur le steamer de la Pacific Mail le *Colon*. Il peut être attendu à New-York le 23 courant.

Conseil de guerre: Le conscrit-martyr de Provins.

Orléans, 31 janvier.

Grande affluence au Conseil de guerre, aujourd'hui samedi. On jugeait un maréchal-des-logis-chef du 22e dragons, nommé Maurer, prévenu d'homicide par imprudence commis à Provins.

Les feuilles radicales ont fait, avec leur bonne foi accoutumée, grand tapage autour de cette affaire. On a raconté avec indignation que Maurer avait fait plonger méchamment dans la rivière de la Voulzie, par une de ces épouvantables journées d'hiver, un jeune conscrit nommé Rollin, qui était mort de froid le soir même.

Autant d'erreurs, ou pour mieux dire autant de calomnies. Le soldat Rollin n'avait été mené auprès de la rivière que pour y subir, sur l'ordre des officiers, un nettoyage de ses vêtements, qu'il avait salis.

Il ne fut nullement plongé dans l'eau et reprit son service sans incident. C'est plusieurs jours après qu'il tomba subitement malade, et mourut emporté par une maladie cérébrale, dont il avait le germe depuis longtemps.

Il se trouva que Rollin avait passé la nuit qui précéda sa mort à la salle de police, pour subir une punition infligée par M. Maurer, lequel ne pouvait prévoir, tout naturellement, la maladie et la mort foudroyante du malheureux soldat.

Mais il n'en fallut pas davantage aux malveillants pour accuser d'homicide par imprudence le sous-officier.

L'enquête fit éclater pleinement l'innocence de M. Maurer, mais, afin de réhabiliter complètement ce jeune homme—il n'a que dix-neuf ans—l'autorité militaire décida de le faire passer devant un Conseil de guerre; M. Maurer lui-même l'exigea.

C'est cette affaire qui était soumise, aujourd'hui, à la justice militaire. Ce soir, après une émouvante plaidoirie de Me Albert Danet, du barreau de Paris, le maréchal-des-logis-chef a été acquitté à l'unanimité des voix, aux applaudissements de la foule, qui était considérable.

Draguignan, 31 janvier.—Le nommé François Leydet, cultivateur, vient de comparaître devant la Cour d'assises du Var.

Cet homme, au mois de septembre dernier, tua son propre fils, Jacques Leydet, âgé de vingt ans. Profitant du sommeil du jeune homme, il lui brisa la tête avec une lourde pierre, et l'acheva ensuite à coups de crosse de fusil.

Le crime accompli, le meurtrier fouilla sa victime et s'empara d'un reçu de 5,000 francs du Crédit de Nice. Il se fit ensuite transférer ce reçu en son nom. Devant la Cour, Leydet avoue son crime sans manifester le moindre repentir.

Grâce à l'admission des circonstances atténuantes, il n'est condamné qu'aux travaux forcés à perpétuité.

—On lit dans le *Courrier des Etats-Unis*:

Un des vieux résidents français de l'Etat de Wisconsin vient de s'éteindre à l'âge de 95 ans, à Waupaca, Wis.

Jacob Tell, d'origine alsacienne, était né le 10 janvier 1785. Il avait servi dans les armées du premier Empire et avait assisté à l'incendie de Moscou, à la mémorable retraite de Moscou et à la défaite de Waterloo.

Venu ensuite aux Etats-Unis, M. Tell avait fixé sa résidence à Waupaca, où il vivait déjà depuis 25 ans, entouré de l'estime de tous ceux qui le connaissaient.

—Un de nos bons égoïstes voyant un de ses amis en proie à une quinte de toux:

—Je suis désolé de vous voir tousser comme cela, lui dit-il, d'un ton pénétré.

—Vous êtes vraiment trop bon, cher ami.

—Oh! Ce n'est pas que je sois bon; c'est que, de voir tousser, ça me fait tousser aussi!

Législature de la Louisiane.

Sénat.

1er District—Hampden Story et Albert Estopinal.
2d District—J. Numa Augustin et John E. Pollock.
3me District—Wynne Rogers.
4me District—Robert C. Davy.
5me District—Edwin Harris.
6me District—James Hagan et Thomas Campbell.
7me District—Henry Demas, rép.
8me District—Richard Simmes, rép.
9me District—Mayer Cahen et Jordan Stewart, rép.
10me District—M. J. Foster et Adrien Nunez.
11me District—Fortune Bérard, rép.
12me District—T. S. Penimore et William A. Robertson.
13me District—Charles Parlange.
14me District—J. S. Davidson.
15me District—W. W. Leake.
16me District—Thomas J. Buffington.
17me District—John Settoon.
18me District—R. L. Luckett.
19me District—M. J. Cunningham et B. W. Marston.
20me District—L. M. Nutt.
21me District—J. D. Watkins et J. C. Vance.
22me District—C. Newton et O. B. Steele.
23me District—R. E. Kidd et T. Y. Aby.
24me District—B. F. Brian.
25me District—H. R. Lucas.
26me District—George L. Walton.
36 sénateurs dont 4 républicains.

Chambre des représentants.

Orléans—1er District—Ralph Morgan, dém.
2d—Thomas Devereaux, James Barry, dém.
3me—W. F. Bulger, P. W. Aiken, Lambert Frank, dém.
4me—Henry Heidenhain, rép.
5me—Félix Legendre, Léonard Schneider, dém.
6me—Octave Hacel, dém.
7me—J. B. Buchanan, J. A. Letton, dém.
8me—Ed. Carley, dém.
9me—Fred. Dudenhefer, Chas. T. Locke, dém.
10me—W. B. Lancaster, John Mahoney, Sr., dém.
11me—R. N. Ogden, Hugh J. McDonald, dém.
12me—Frank L. Richardson, dém.
13me—H. P. P. Phillips, dém.
14me—Edward Quinn, dém.
15me—Fred. Deibel, dém.
Ascension—P. Landry, c., rép.
Assomption—A. Balow, Gardner, rép.
Avoyelles—S. F. Pearce, E. J. Joffrion, dém.
Est Baton-Rouge—Josiah Kleinpeter, S. M. Robertson, dém.
West-Baton-Rouge—H. W. Pope, dém.
Bienville—T. J. Butler, dém.
Bossier—H. W. Ogden, dém.
Caddo—M. C. Orain, T. R. Vaughn, Dém.
Caldwell—A. W. Faulkner, Dém.
Cameron—S. P. Henry, Dém.
Est Carroll—Jones Yell, Rép.
Ouest Carroll—J. S. Herring, Dém.
Catahoula—W. S. Pritchard, Ind.
Concordia—David Young, couleur. Rép.
Calcasieu—Wm. Vincent Dém.
Claiborne—J. R. Phipps, A. L. Atkins, Dém.
DeSoto—S. E. Ball, W. C. Harris, Dém.
Est Feliciana—G. W. Munday, J. F. Haney, Dém.
Ouest Feliciana—J. U. Ball, Dém.
Franklin—J. C. Beskin, Dém.
Grant—H. V. McCain, Dém.
Ibérie—Clement Young, Rép.
Iberville—T. T. Allain et Albert Verret, couleur, Rép.
Jackson—C. Ives, Dém.
Jefferson—Leonard Reech, Rép.
Lafourche—John S. Billiu, Dém, T. M. Frazier, Rép.
Lafayette—Overton Cade, Dém.
Livingston—T. G. Davidson, Dém.
Lincoln—Max. Fassel, Dém.
Madison—A. O. Gibson, J. R. McDowell, Dém.
Morehouse—T. W. Williams, Dém.
Natchitoches—J. H. Cosgrove, R. E. Jackson Dém.
Ouachita—W. W. Farmer, Dém.
Plaquemines—Harry Mahoney, Rép.
Pointe Coupée—J. G. Archer, Dém.
Rapides—J. C. Wise, J. F. Hathaway, Dém.
Rivière Rouge—H. C. Stringfellow, Dém.
Richland—T. W. McLeroy, Dém.
Sabine—R. M. Armstrong, Dém.
St. Bernard—R. L. Millaudon, Dém.
St-Charles—Geo. Baux, Rép.
Ste Hélène—H. C. Newsom, Dém.
St-Jacques—V. Dickerson, couleur, Rép.
St. Jean—J. Coyetie, Rép.
St-Landry—Z. Young, M. D. Kavanagh, Martin Carron, J. C. Lyons, Déms.
Ste-Marie—C. H. Ste-Clair, Rép., Moses Jackson, couleur, Rép.
St Martin—A. Voorhies, Dém.
St-Tammany—A. W. Weems, Dém.
Tangipahoa—T. G. Mixon, Dém. Ind.
Tensas—R. O. McCullough, Dém., Sol. Schafer, Rép.
Terrebonne—Enos Williams, Isham Pollard, couleur, Rép.
Union—B. F. Dillard, Dém.
Vernon—J. J. Kirk, Dém.
Vermilion—Wm. Shepard, Dém.
Washington—G. W. Varnado, Ind.
Webster—Irwin Talton, Greenbackiste.
Winn—John W. Jones, Dém.

98 membres, dont 19 républicains, 2 indépendants et 1 greenbackiste.

Notre Stock Entier de HABILLEMENTS

Réduit depuis le 1er Janvier.

Nous offrons des Bargains surprenants dans chaque département.

Il nous faut de la place pour notre immense Stock de Printemps que nous recevrons peu de jours après le 1er février.

Ne manquez pas cette occasion de choisir de beaux PARDESSUS, ULSTERS, RECHANGES, ARTICLES DE TOILETTE et CHAPEAUX pour Hommes, Enfants et Jeunes Garçons du plus grand et du plus bel assortiment de la ville à des Prix qui ne peuvent pas être égalés.

Léon Godchaux,

81 & 83 RUE DU CANAL,

21 déc—

A. CAPITON,

MARCHAND-TAILLEUR,

No 2 rue Carondelet,

Près Canal.

SPÉCIALITÉ pour Habillements de noce et de soirée d'un genre tout à fait nouveau, ainsi que tout autre genre de toilette de ville, coupe élégante et travail bien fini, le tout fait avec des marchandises de première qualité

À des prix très raisonnables.

FRANÇOIS DUFRÊCHE,

Successeur de JAMES GIRNEY

Entrepreneur de pompes funèbres.

57 Rue des Champs-Elysées,

Entre Moreau et Casacalvo, Nouvelle-Orléans.

TOUJOURS PRÊTS.

Cercueils Métalliques brévetés, En acajou et en noyer. Aussi Cercueils simples.

VOITURES À LOUER

21 janv—1an—D.M.J.

URSIN DELLANDE,

FABRIQUE DE CIGARES,

434....RUE ST-CLAUDE....434

Entre St-Antoine et Bagatelle.

Cigares domestiques mêlés et Havane Stock: environ 200,000 cigares. Prix très réduits. Cigares de clients à $16 le millier et au dessus.

28 janv—3m—DMarJ

CHARBON, CHARBON,

Pittsburg, Anthracite, Cannel, Alabama Coal.

HEBRARD & ROCA,

Marchands de Charbon.

No 1 1/4 rue Carondelet.

OFFRENT de livrer aux planteurs, manufactures, restaurants et familles aux mêmes prix et termes (comptant) que toutes les maisons régulières, du Pittsburg, de l'anthracite et du Cannel de première qualité, ainsi que de l'Alabama pour lequel ils sont agents. Ils se rappellent à leurs amis et anciens clients et sollicitent bien respectueusement leurs ordres.

12 déc—Im—DMarJ

Chemiserie et Blanchisserie Parisiennes.

Magasin: 90 rue St-Charles.

Usine à vapeur: 23, 25 et 27 rue Conti.

AFIN de populariser les produits de notre manufacture, nous ferons à partir d'aujourd'hui des chemises sur mesure à 24, 30 et 36 dollars la douzaine.

En magasin, nous tenons constamment un choix complet dans les prix de 15, 18, 24, 27 et 30 dollars; notre fabrique supplément à la vente journalière, il n'y a jamais de vieux stock.

Le supériorité de notre article est trop connue pour nécessiter une démonstration quelconque. Cependant nous dirons à l'acheteur, qu'il n'aurait pas encore essayé nos produits et qui leur préférerait, par routine, la soi-disant "marchandise importée", qu'il ne peut avoir une bonne chemise de Paris autant qu'en un des bons chemisiers, tels que Charvet et un dizaine d'autres, pourvu qu'il la paie très cher, mais c'est le seul moyen d'avoir une bonne chemise. Cet acheteur trouvera la même perfection dans notre article et cela à bien meilleur marché. Si, au contraire, il achète tel l'article importé, que le bon chemisier de Paris désigne sous la rubrique "exportation", ce qui signifie ordinairement marchandise inférieure, l'acheteur jugera facilement, sans être connaisseur et en faisant la comparaison, de l'énorme infériorité de cet article comparé au nôtre.

Nos facilités de fabrication sont grandes, toutes nos machines marchent à la vapeur, système unique dans les Etats du Sud et même à Paris.

Pour compléter cette industrie, nous y avons joint une Blanchisserie, également à vapeur, semblable à celles de Paris et de Sèvres.

Nous employons 65 à 75 personnes, avec espoir de doubler ce nombre sous peu.

Dans l'intérêt de la prospérité future de la Nouvelle-Orléans, il est bon d'encourager les industries qui doivent procurer une vie laborieuse et honnête à des milliers de personnes qui ne demandent qu'à travailler et à mettre à profit quelque connaissance d'apprendre un métier par lequel elles puissent se suffire à elles-mêmes.

F. Guéblé

21déc—ou 21 mars

SPECTACLES BALS, &c.

ACADÉMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.

Le seul théâtre ouvert à la N-Orléans. Concert Mélodique et Humoristique.

Semaine de gala commençant Dimanche 22 Février 1880

MATINÉES ORDINAIRES.

LAUGHED INTO A POPULAR SUCCESS
LAUGHED INTO A POPULAR SUCCESS
LAUGHED INTO A POPULAR SUCCESS

Fantaisie de STRAUSBERRY-GOODWIN

Dans leur nouvelle pièce musicale et amusante HOBBIES.

Fantaisie humoristique,

Les Comiques..........Les Comédiens
Les Chanteurs..........Les Acteurs
Les Mimes..........La Féerie

INCOMPARABLE JOYEUSETÉ.
INCOMPARABLE JOYEUSETÉ.

DIMANCHE, 29 fév—Milton Nobles avec sa troupe spéciale de drame.

21 fév.

No 110 Rue du Canal, No 110

AVEZ-VOUS VU

LE MONDE MERVEILLEUX?

Représentation sans pareille des MYSTÈRES ÉGYPTIENS,

A toutes les heures: de 11 heures du matin à 10 heures du soir.

Prix d'entrée..........15 cts.
Enfants..........10 cts.

19 fév—6t

Dentistes.

JOSEPH BAUER,

DENTISTE,

130 - - - Esplanade - - - 130

Près Rampart.

21mai—1an D Ma J

Dr. E. BURGUNDER, Dentiste,

253..........Chartres..........253

Réduction de prix pour toutes les opérations. Extraction de dents à 25 cts. pièces artificielles et plombage, de $1 à $5 par dent, suivant la carte. Colline dentifrice, à 25 la boîte. Poudre de dents artificielles. 22 déc—1an, dim mer jeu.

Révolution! Révolution!

DANS LES PRIX DES

Dentistes de premier ordre.

LES plus grands avantages qui aient jamais été offerts au public. C'est le moment de vous faire examiner les dents. Toutes les opérations de notre science exécutées avec le plus grand art. Venez voir par vous-même—"Voir, c'est croire." —J'expose la médaille que m'ont valu mes ralières. Je fais voir mon diplôme dans mon salon. Extraction de dents sans souffrance.

Les prix les plus réduits de la ville.

City Dental Rooms, 150 rue du Canal.

G. P. MALONEY, D. D. S.

Ancien élève des collèges de la Pennsylvanie et de la Nlle-Orléans. 11 jan

JOSEPH C. SIERRA,

DENTISTE,

191 - - - DAUPHINE - - - 191

Entre Ste-Anne et Dumaine.

19janv1880

DENTISTE.

Dr E. P. DOREMUS,

Dentiste, Successeur du Dr DICKEY,

110 Rue du Canal,

Donne tous ses soins à la conservation des dents naturelles. 11 nov—6m

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 12 rue Dauphine, immédiatement après la maison formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

La célèbre Madame Léonce,

ETANT de retour de France, déjà bien connue à la Nouvelle-Orléans comme clairvoyante, a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'elle continue à dire le Passé, le Présent et l'Avenir. Plus de mariages manqués. Plus de troubles dans les ménages, affaires d'intérêts, etc. Voulez-vous être heureux!.... Voulez-vous des numéros gagnants!.... Venez....

RUE St. PIERRE 111,

Entre Bourgogne et Dauphine.

Ecrire franco, Boite No 3629 Post Office.

4fév—1m

Dr. J. B. PEREZ,

MÉDECIN et chirurgien d'une expérience de 35 ans dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DÉBILITÉ PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, la leucorrhée, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage de mercure ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties et remèdes fournis. Les EMMÉNAGOGUES garantis par un simple mécanisme, sans poison.

Les maladies de femmes, suppression, rétention et toutes les irrégularités PROMPTEMENT GUÉRIES. Le FEMALE REGULATING ELIXIR du Dr Perez N'ÉCHOUE JAMAIS. On ne peut l'avoir qu'à son bureau. Consultations strictement confidentielles et prix raisonnables. Cabinet No 6 rue Sud-Remparts, près la rue du Canal, Nlle-Orléans. 15 sept—1 an

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 140 St Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les dames et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec les temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public. 20 nov—1 an

Wm. Frantz. H. Opitz.

FRANTZ & OPITZ,

Successeurs de A. BONNET & Cie.,

Montres, bijouterie.

65 rue Royale,

Entre Bienville et Conti

Nlle-Orléans.

BIJOUTERIE

DIAMANTS.

DIAMANTS.

N. B.—Aucune sorte de bijouterie plaquée.

7août—1anDMaV

OFFICIEL.

Licences de ville pour 1880.

Département des Finances.

Hôtel de ville,
Nouvelle-Orléans, 2 février 1880.

LES dispositions de l'Ordonnance No 6,253 sont étendues de manière à comprendre le 20 février courant. Les personnes devant des licences peuvent payer dix pour cent en scrip de ville de 1876, 1877 et 1878, et quatre-vingt-dix pour cent en argent.

Après le 20 courant, la section 74 de l'ordonnance 6,253 sera mise en vigueur contre les personnes qui auront violé la loi.

ALF. H. ISAACSON,
Administrateur des Finances.

3 fév

Aux Contribuables de la ville.—Taxes de 1880.

Département des Finances,
Hôtel-de-Ville,
Nouvelle-Orléans, 31 janvier 1880.

TOUTES les personnes devant des taxes de ville pour l'année 1880, sont par le présent avis prévenues que la ville recevra dix mills en acompte de la taxe de quinze mills, levée cette année, et donnera crédit de ce paiement partiel sur les comptes de taxes, marquant sur ceux ci deux tiers de la taxe payés et les retenant. Si les comptes décrètent qu'un pour cent seulement soit tout ce qui peut être exigé, ces comptes de taxes partiellement seront déclarés payés et reçus en plein aux contribuables. Si elles décrètent qu'un et demi pour cent est valide, l'autre demi de pour cent sera demandé avec l'intérêt à dater du 31 mars 1880. Aucun reçu de paiement partiel ne devra être considéré comme un abandon de la part de la ville, de poursuivre pour le reste. Tous les bons citoyens qui désirent voir payer les dépenses du gouvernement, y compris les salaires des instituteurs et des institutrices, des policemen, des journaliers, etc., sont priés de venir payer leurs taxes en plein ou par à comptes, ainsi que le dit le présent avis. Ce système de perception commencera le JEUDI, 12 du courant.

A ceux qui paieront la taxe de quinze mills, les escomptes suivants seront accordés:

Jusqu'au 15 février, 5 pour cent.

Du 15 février au 29 février inclusivement, 3 pour cent.

Du 1er mars au 31 mars, 2 pour cent.

ALF. H. ISAACSON,
Administrateur du Département des Finances.

1er fév

Bureau du Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company, No 24 rue Carondelet.—Nouvelle-Orléans, 17 février, 1880.—Une élection annuelle des directeurs de cette Compagnie pour l'année qui suivra l'élection, aura lieu au bureau de cette Compagnie le Mercredi 3 mars 1880, entre 11 heures du matin et 2 heures de l'après-midi.

17fév—10t. J. N. AUGUSTIN secrétaire

METROPOLITAN LOAN SAVINGS AND PLEDGE BANK.

8..........Rue de Chartres..........8

AVIS.—Les personnes ayant dans cette institution des valeurs livrées en garantie, sont prévenues que leurs titres, si l'intérêt est dû, sont prévenues de payer leurs arrérages d'ici à mercredi, 31 février, délai passé lequel les dites valeurs seront liquidées et vendues.

15 fév—1m LEWIS FISHER, estimateur.

L. S. L.

"THE OLD RELIABLE."

DANS SA DOUZIÈME ANNÉE

Payant $40,000 annuellement pour soutenir l'Hôpital de Charité de la Nlle-Orléans.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION!

—

PAS D'ESCOMPTE!

—

Pas d'ajournement!

—

Tous les lots payés en plein!

—

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

—

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans, Lne.,

LE MARDI, 9 MARS 1880.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE C.

GROS LOT:

$30,000,

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ELEVANT A—

$110,400!

—

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la Compagnie,

DANS LA MATINÉE DU

MARDI, 9 MARS 1880,

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, sont	$30,000
1 Lot de	10,000,	10,000
1 Lot de	5,000,	5,000
2 Lots de	2,500,	5,000
5 Lots d	1,000,	5,000
20 Lots d	500,	10,000
100 Lots d	100,	10,000
200 Lots de	50,	10,000
500 Lots de	20,	10,000
1,000 Lots de	10,	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

● Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf billets restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, sont.......... 2,700

● Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf billets restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, sont.......... 1,800

● Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf billets restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, sont.......... 900

1,857 Lots se montant à..........$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser à M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans.

Transmettez l'argent par des traites ou par Express.

Souvenez-vous qu'au Grand Tirage du 9 du

Mardi, 9 MARS 1880.

TOUS LES LOTS

—SONT—

Payés sur Présentation.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages, de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE CONSTITUE UN REFUS.

N. B.—Cette compagnie n'a pas d'agents dans les Etats de Mississippi, Tennessee, et les personnes résidant dans ces Etats et sollicitant des ordres ou achats de circulaires ou autres sont des escrocs.

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY

Deux magnifiques cottages en bois, récemment bâtis, rue Louisa, entre Craps et Grands-Hommes.

Un des plus jolis quartiers du Troisième District.

Vente positive pour effectuer un partage.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau No 31 rue du Camp—SAMEDI, 13 mars 1880, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu à l'encan—

1° La belle résidence en bois (cottage) récemment bâtie, désignée par le No 65 de la rue Louisa, dans l'îlet borné par les rues Louisa, Pettis, Craps et Grands Hommes.

Le lot mesure 40 pieds de face à la rue Louisa sur 118 pieds 8 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Cette résidence est très coquette et vient d'être bâtie, ayant un jardin devant et un sur le côté, galerie, 5 magnifiques appartements, corridor, cave, etc., et entourée d'une magnifique et riche grille en fer.

2° Le lot avec les améliorations derrière la propriété ci-dessus décrite, mesurant 30 pieds de face à la rue Piété sur 118 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à un étage, contenant 4 chambres et écurie, connue sous le No 74 rue Piété.

3° La jolie maison cottage en bois, nouvellement bâtie, désignée par le No 63 de la rue Louisa, et attenante à la propriété ci-dessus décrite.

Elle comprend six appartements, hangar, etc. et aussi bâtie à distance du trottoir et entourée d'une grille en fer. Le terrain mesure 25 pieds de face rue Louisa sur 118 pieds, 8 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

La propriété peut être occupée immédiatement. Elle est située dans le voisinage des résidences de MM. Dupas, Fitzgerald, Denneny et Dudenhefer.

Conditions—Une moitié ou plus du prix de l'adjudication payable comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reliquat à un crédit d'un ou deux ans, payable en billets hypothécaires et lien du vendeur, avec toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an et 5 pour cent honoraires d'avocat: la police d'assurance transférée et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1880, en sus du prix de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 fév..fév22,28,29 mars6 au 13

Un magnifique emplacement de commerce au coin des rues Canal et Crossman, près de la douane des Etats-Unis, de la poste et du débarcadère du bateau-passeur de la rue du Canal et des paquebots, et de la gare du chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Mobile.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur, Bureau 29 rue du Camp — SAMEDI, 13 mars 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera positivement vendu à l'encan avec le consentement des parties—

Ce magnifique emplacement de commerce, maison en briques à 4 étages, désigné par le No 25 de la rue du Canal et le No 15 de la rue Crossman, entre celles Peters et Front. La propriété mesure 24 pieds sur chacune des rues Canal et Crossman, sur 134 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles s'étendant d'une rue à l'autre. Cette propriété est le magasin bien connu de "ings" confectionné de MM. Rosenthal & Co., et à eux louée jusqu'au 1er octobre 1880 au taux de $1100 par an.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à 1 et 2 ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour se procurer le montant. Les améliorations devant être assurées et les polices transférées au détenteur des billets et l'acquéreur devra assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix de l'adjudication.

Acte de vente aux frais des acquéreurs par devant Théo. Guyol, notaire.

21fév—21-22-28 29, mars 6 à la vente.

CHAMPAGNE DELMONICO.

En Bouteilles, Demi et Quart,

—DE LA—

Maison Delbeck & Cie, de Reims.

M. E. LAMONTAGNE,

53 Beaver St., New-York.

Agent pour les Etats du Nord

M. A. NADAL,

69 Decatur St., New-Orleans.

Agent pour les Etats du Sud

28déc—6m MoVD

Les Meilleurs Pianos ET Les Plus Populaires A Grunewald Hall

14, 16, 18, 20 & 22 RUE BARONNE.

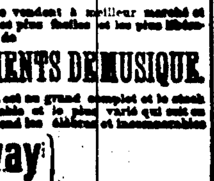

L'endroit où se vendent à meilleur marché et aux conditions les plus faciles et les plus libérales toute espèce de

INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

L'assortiment est au grand complet et le stock le plus considérable et le plus varié qui soit en ville. Il comprend les célèbres et incomparables

Steinway, Knabe, Pleyel, Weber, Fischer — PIANOS

AINSI QUE LES

Clough & Warren, Peloubet, Pelton & Co, — Orgues

Les plus recherchés maintenus à la modicité de leurs prix.

Tout ce qui de loin ou de près se rattache à la musique se vend également à très bon marché chez Grunewald.

Vieux pianos échangés ou réparés et accordés par d'habiles ouvriers. Venez voir mes instruments de musique, venez juger par vous-même de la modicité des prix et des conditions libérales auxquelles tout se vend chez

LOUIS GRUNEWALD,

11janv—3m GRUNEWALD HALL.

SYDNEY DAVIESON

Arrivé à la Nlle orléans.

LE Dr Sydney Davieson, M. R. C. S., de Londres, M. D., Giessen,

Auteur de "Practical observations on Nervous Debility," "Essay on Marriage," etc., etc., propriétaire en chef du Musée d'Anatomie de Missouri, à St-Louis, a l'honneur d'annoncer aux habitants de la Nlle Orléans et du voisinage qu'il peut être consulté jusqu'au 30 avril prochain à son domicile,

7 rue des Remparts, entre Canal et Douane,

Tous les jours, de 10 h. du matin à 3 h. de l'après-midi, et de 6 h. à 8 h. du soir.

Le Dr DAVIESON ayant fait une spécialité du traitement et de la guérison des Maladies Nerveuses.

A passé des années à étudier et à approfondir cette partie de la science médicale qui se rapporte spécialement aux maux causés par les folies et les indiscrétions de la jeunesse et qui déterminent la débilité nerveuse, intellectuelle et physique ainsi que la perte de toute vitalité. De longues expériences acquises dans les premiers hôpitaux de l'Europe, aussi bien que l'heureuse expérience faites pendant nombre d'années dans sa clientèle tant en Europe qu'en Amérique lui permettent de garantir un

Soulagement à tous les malades qui le consultent. Il a eu beaucoup de succès dans ses

Traitements par correspondance.

Il est cependant à désirer qu'il ait au moins et s'il est possible, une entrevue avec la personne malade.

Le Dr DAVIESON s'adresse particulièrement aux malades qui, s'étant confiés à des charlatans ignorants, ont vu s'aggraver leurs souffrances. Le médecin qui comprend sa profession et l'exerce avec intelligence afin de mériter l'estime de ses semblables, est un bienfaiteur de l'humanité. Le haute estime que les médecins eux-mêmes professent pour le Dr DAVIESON prouvent que tous ceux qui s'adresseront à lui pourront compter implicitement sur une guérison prompte et rapide.

Le Dr DAVIESON engage ceux qui veulent se confier à ses soins à le faire le plus tôt possible, parce qu'il ne saurait prolonger son séjour à la Nlle Orléans au-delà du terme indiqué plus haut.

L'ouvrage du Dr DAVIESON "Practical Observations," en est à sa 160e édition: C'est un guide sûr. On peut en avoir un exemplaire rien que pour 25 cts. en s'adressant à l'auteur, le Dr SYDNEY DAVIESON, No 9 Remparts, entre Canal et Douane, Nlle Orléans, ou à 1706 Olive st, St Louis.

Le Dr DAVIESON peut être consulté au No 9 Remparts, entre Canal et Douane, Nlle Orléans, jusqu'au 30 avril. Passé cette date, on devra lui écrire au No 1706 Olive street, St Louis, où il a établi son domicile depuis plusieurs années.

Heures de bureau de 10 h. A. M. à 3 h. P. M. et de 6 h. à 8 h. P. M. Le dimanche, de 10 h. A. M. à 1 h. P. M. seulement.

BODLEY BROTHERS

ONT l'assortiment le plus complet de wagons à coupes, charrettes à cannes à 2 et 4 mulets, charrettes à bœufs, etc, pour plantations, charrettes à bagages, charrettes pour fermes, charrettes à main, charrettes de toutes dimensions, chars à bancs de famille à 4 et 6 sièges, voitures à ressorts pour distribution de marchandises, voitures de livraison, baquets, colliers de chevaux, harnais pour voitures, selles, brides, etc. Nous appelons l'attention sur nos ..... fabriqués à froid et nous les garantissons contre .....

Dépôt: 18 et 20 rue Union

3 mai—1 an

ENCAN!!! ENCAN!!!

Pour clore les affaires de Bijouterie

Le Stock du magasin de Bijouterie de

A. M. HILL,

86 RUE ST. CHARLES,

Sera offert à l'enchère publique, en lots à la convenance des acheteurs, à partir de

MARDI, 6 janvier, à onze heures du matin.

Des centaines de montres en or et en argent de la célèbre Compagnie de Montres Américaines Waltham.

Diamants, Bijouterie fine, Chaînes en or, Argenterie de Rogers, Smith & Cie., Argenterie plaquée de Wilcox, Meriam et Middleton, toute garantie valant, comme qualité, le triple et le quadruple. Ce Stock doit se vendre à quelque prix. La qualité en est garantie. Les dames sont invitées à assister aux ventes qui se feront tous les jours de onze heures du matin à sept heures et demie du soir.

NASH & HODGSON,

J. H. FRENCH, Encanteurs.

FERA LA CRIÉE.

4 jan—2m

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY

La maison de résidence en briques, à deux étages, confortable, ayant un jardin sur le côté et des dépendances, située rue des Remparts, côté Nord, No 258, entre Ursulines et Hôpital.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau No 31 rue du Camp— SAMEDI, 28 février 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, seront positivement vendus à l'enchère publique, par consentement des parties intéressées, le grand terrain et la maison de résidence, en briques, à deux étages, qui y est construite, désignée sous le No 258 rue des Remparts, côté Nord, dans le carré d'îlet borné par les rues Remparts, Bourgogne et Hôpital.

La maison comprend 2 salons et 2 chambres à coucher, et dans les dépendances sont 6 chambres, 2 à chacun des étages et le terrain est assez grand pour qu'on y fasse un jardin. La situation de la propriété est une des meilleures et des plus respectables de cette avenue populaire.

Conditions—1/3 ou plus comptant au gré de l'acquéreur et le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets hypothécaires et lien du vendeur portant toutes les clauses usuelles de 8 0/0 d'intérêt par an, 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès, la police d'assurance transférée et l'acquéreur assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix de l'adjudication; aussi, comptant, les frais d'encan tels que annonces de journaux, commission de l'encanteur, etc. Un dépôt de 10 0/0 comptant sur le prix de l'adjudication sera exigé au moment même de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant A. J. Armstrong, notaire, aux frais de l'acquéreur. 21 fév—

Placements avantageux en résidences confortables dans le second et troisième districts, comprenant des cottages à un et deux étages corps de logis et résidences à deux étages dans les rues Canal, Bourbon, St-Louis, Bourgogne et Esplanade.

Pour le compte de propriétaires absents.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau No 31 rue du Camp—SAMEDI, 28 février 1880, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu à l'encan pour le compte de propriétaires absents, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° La belle résidence en bois, à deux étages, désignée par le No 503 Canal, dans l'îlet compris entre les rues Canal, Douane, Dorgenois et Rocheblave. Le terrain mesure 30 pieds de face à la rue du Canal sur 137 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, et mesure anglaise de Sa Majesté jusqu'au 30 septembre 1880 à raison de $300 par an.

Cette maison contient 3 chambres au premier étage, 2 chambres et corridor au second et une cuisine à deux étages, avec 6 chambres, cave, hangar, etc.

2° Cette résidence et magasin commode, en bois, à deux étages, centralement situés et la résidence en brique à un étage, lui attenant et formant le coin S. O. des rues Bourbon et Orléans. Cette propriété est située dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Dauphine, Orléans et St-Pierre et désignée par les Nos 153 et 155 de la rue Bourbon. Le terrain mesure à peu près 44 pieds de face à la rue Bourbon sur 70 pieds de profondeur et de face à la rue Orléans plus ou moins.

Cette maison est louée par mois à raison de $35, équivalant à $420 par an, sans bail.

Elle est située près de la Cathédrale, des Cours et du Marché Français, à proximité des affaires et des lieux d'amusements, et tenu au bon état obtiendra toujours de bons locataires.

3° La maison à un étage et à deux corps de logis, commode et centralement située No 117 rue St Louis, dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Toulouse, Dauphine et Bourgogne, contenant 4 chambres et 6 chambres dans la cuisine en briques à deux étages.

Le terrain mesure 30 pieds de face à la rue St Louis, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Elle fait face à la résidence de M. Ed. J. Fortier décédé.

4° La maison double en briques à un étage désignée par le No 243 rue Bourgogne, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Esplanade, St Philippe et Ursulines. Le terrain mesure 31 pieds, 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Bourgogne sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Elle contient 4 chambres dans le corps de la bâtisse et 2 sur la gallerie, une cuisine en briques à deux étages dans le fond, cave, cour pavée et louée à $20 par mois sans bail.

5° La jolie résidence en bois à deux corps de logis, centralement située avec jardin et formant le coin des rues Esplanade ou Washington, et Septième, dans l'îlet borné par les rues Washington, Lepage, Sixième et Septième, mesurant 60 pieds de face à la rue Washington, sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Septième. Elle contient 4 grandes chambres dans le corps principal de logis, et cuisine et salle à manger dans la bâtisse du fond, jardin potager et arbres de choix. Le voisinage est amélioré et sain avec une double voie ferrée sur la rue Esplanade. Elle est louée sans bail à raison de $17 par mois.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste à un et deux ans par billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent par an d'intérêt du jour de la vente à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des billets. Les améliorations devront être assurées et les acquéreurs devront assumer les taxes dues et exigibles en 1880, en sus du prix d'adjudication, et en outre payer les frais d'encanteur pour annonces et pour la vente de la propriété. Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix d'adjudication doit être fait au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant A. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

7fév—7 8 14 15 21 au 28

Deux élégantes résidences de famille avec remise et écurie, grand emplacement, jardins, dans un des quartiers les plus gais de l'avenue Canal.

Vente positive avec le consentement des parties.

PAR C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau No 31 de la rue du Camp—SAMEDI, 6 mars 1880, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, il sera positivement vendu à l'encan avec le consentement des parties, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Cette résidence en bois à deux étages, nouvellement bâtie et magnifiquement finie, avec grand jardin et parterre planté d'arbustes, désignée par le No 429 Canal dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Galvez et Miro. La propriété comprend trois lots de terre mesurant 86 pieds 6 pouces de face à la rue du Canal, sur une profondeur entre lignes parallèles de 114 pieds. Les améliorations comprennent une résidence en bois à deux étages, nouvellement bâtie et magnifiquement éloignée du trottoir, avec beau jardin devant et sur le côté, galerie, entourée d'un beau grillage en fer, corridor, salons doubles à arche, librairie, salle à manger, office, cuisine au premier étage, corridor et huit grandes chambres et chambres à bain au second étage, grandes galeries de devant et sur les côtés. Les devants de cheminées du premier étage sont en marbre et ceux du second étage en fer marbré: gaz partout, deux grandes caves, et les dépendances sont bien finies, écurie et remise, pigeonnier, chambre à bain, chambre à bois.

2° La belle et confortable résidence en bois à deux étages touchant à la propriété ci-dessus décrite, désignée sur le No 431 rue du Canal. Elle comprend 2 lots mesurant 57 pieds 8 pouces de face à la rue du Canal et les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages, moderne, mais solidement construite, avec jardin devant et sur le côté, galerie, corridor, salons doubles à arche, devants de cheminées en marbre, salle à manger, office, cuisine et autres commodités au premier étage, cinq chambres à coucher bien aérées au second étage, gaz, cave et hangar dans la cour. Les jardins sont luxuriants et magnifiques et contiennent beaucoup à l'apparence élégante et confortable de la maison. Comme résidence gaie et agréable ceux qui cherchent des maisons supérieures et qui augmentent constamment de valeur ne devraient pas manquer de les visiter et d'assister à la vente qui est positive et sans réserve.

Conditions—1/3 ou plus comptant, au gré des acquéreurs, et le reste à 1 et 2 ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant toutes les clauses habituelles de 8 pour cent par an d'intérêt du jour de la vente à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite pour obtenir le paiement. Les améliorations devront être assurées, la police transférée aux détenteurs des billets et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1880, en sus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera exigé de l'acquéreur pour assurer qu'il se rendra aux conditions de la vente dans les dix jours qui suivront. Si l'on ne donne un titre parfait le dépôt sera remis. Actes de vente pardevant N. B. Trist, notaire, aux frais des acquéreurs.

7fév—8,14,15,21,22,28 au 6 m

MAISON C. BOUYER,

Coin Chartres et Conti. Nlle-Orléans.

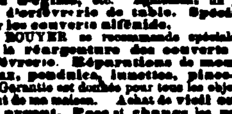

Couverts alfénide, 1ère qualité de $24, vendus à raison de $20 la douzaine de couverts. Garantie pour 15 ans. Même réduction sur toutes nos marchandises.

M. C. Bouyer appelle l'attention du public sur l'immense variété de son stock de marchandises, consistant en bijouterie de tous genres, montres de choix, pendules françaises et américaines, lunettes de toutes sortes, articles d'église, etc. Egalement un grand choix d'orfèvrerie de table. Spécialité pour les couverts alfénide.

M. BOUYER se recommande spécialement pour la réargenture des couverts et de l'orfèvrerie. Réparations de montres, bijoux, pendules, lunettes, pince-nez, etc. Garantie est donnée pour tous les objets qui sortent de sa maison. Achat de vieil or et de vieil argent. Pose et change les verres de lunettes à prix réduits.

16 déc..ou 21déc—1er jan..SaDMaJ

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. STERN & CO.

475 caisses Bottes, Souliers et Brodequins,

PAR H. STERN & CO. — Encanteurs. Il sera vendu LUNDI, 23 février 1880, à 11 heures du matin, à leur nouvelle salle d'encan No 25 rue de Chartres—

475 caisses bottes, souliers et brodequins, comprenant un bel assortiment

Conditions à la vente. 22 fév—

PAR A. & L. LEVY.

Salle de vente No 10 rue de Chartres au premier.

Grande vente sans réserve de Dry goods, Articles de toilettes, Notions, Essuie-mains, Chemises, Mouchoirs, Bonnetterie, Cravates, Echarpes, etc.

—Aussi—

500 lots Broderies blanches et en couleur sans limite ni réserve.

Les consignations devant être closes,

PAR A. & L. LEVY, ALEXANDER LEVY, Encanteur—LUNDI, 23 courant, à la salle de vente No. 10 rue de Chartres (au 1er) à 10 heures et demie du matin seront vendues les marchandises ci dessus sans égard au prix coûtant.

Conditions—à la vente 22 jan—

PAR S. GUINAULT.

Vente positive pour satisfaire un créancier hypothécaire, d'une maison située rue Moreau Nos 499 et 500, avec deux corridors.

PAR S. GUINAULT, encanteur, Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 28 février 1880, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane—

Un lot de terre mesurant environ 36 pieds 3 pouces de face à la rue Moreau sur 100 pieds de profondeur, entre les rues Enghien et Fort.

Ensemble une maison couverte en ardoises avec escaliers en granite sur la façade et ayant quatre chambres, galerie derrière, deux cabinets hauts avec caves au-dessous, cuisine haute couverte en ardoises, quatre chambres, trois citernes, puits en briques, lieux d'aisance, cour carrelée, etc. le tout divisé en deux corps de logis. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant, et la balance à un an de crédit en billets portant hypothèque avec huit pour cent d'intérêt par an de date jusqu'à parfait paiement, et toutes les clauses pénales d'usage.

Acte de vente pardevant E Bouny, notaire, aux frais de l'acquéreur ainsi que les taxes d'Etat et de ville dues en 1880. 22 fév—

PAR J. V. GOURDAIN.

Attention Laitiers!!!

VACHERIE! VACHERIE!

Vente positive et sans réserve d'une magnifique vacherie.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur, Bureau, 91 rue Royale—Il sera vendu JEUDI, 26 février 1880 à 11 heures A. M., au coin des rues Bons Enfants et Reynes, dans le troisième district de cette ville, la vacherie de Mme Veuve Baptiste Boumée (dit Pape) comprenant:

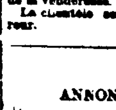

30 vaches de race, dont 10 avec veaux, et la balance sur le point de vêler. 4 génisses, 1 taureau, 2 juments, 2 mules, 1 poulain, une charrette et tous les ustensiles nécessaires à une vacherie.

Termes et conditions—Jusqu'à $100 comptant, au-dessus de $100 et jusqu'à $250 3 mois de crédit et au-dessus de $250 6 mois de crédit en billets tirés et endossés sur place à la satisfaction de la venderesse.

La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur. 21 fév—23,24,25,26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Troisième District.

Seconde Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—No 41,771.

Charles H. Culbertson et als. vs. J. P. R. Devenport, tuteur,

Pour effectuer un partage.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau No 91 rue Royale—Il sera vendu, SAMEDI 27 mars 1880, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane, dans cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Seconde Cour de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 8 février 1880 et signé le 9 février 1880.

Un certain morceau de terre de forme irrégulière avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, privilèges, servitudes et tous les droits qui y appartiennent, situé dans le faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine ou Grands-Hommes, Royale ou Casacalvo, Mandeville et Marigny, décrit d'après un plan par A. de Armas, voyer, en date du 15 septembre 1874, et acheté à l'acte de vente par la succession de J. C. Culbertson à Mme E. M. Culbertson, passé pardevant G. Le Gardeur, jr., notaire, 6 avril 1876, et mesurant en mesure américaine, comme suit à savoir: commençant à une distance de cent vingt sept pieds dix pouces sept lignes du coin des dites rues Marigny et Dauphine, le dit morceau de terre a une première profondeur de cent vingt-sept pieds 10 pouces 5 lignes sur la ligne perpendiculaire à la dite rue Dauphine, puis se rétrécissant à angle droit sur la rue Mandeville sur une ligne mesurant dix pieds onze pouces sept lignes, puis tournant à angle droit sur la rue Royale, une seconde profondeur de cinquante-trois pieds dix pouces trois lignes sur une ligne parallèle avec les rues Marigny et Mandeville, puis tournant à angle droit sur la rue Mandeville, quarante-huit pieds 5 pouces 1 ligne sur la ligne de profondeur dans le fond sur une ligne parallèle aux rues Royale et Dauphine, puis allant à angle droit sur la rue Dauphine sur une ligne parallèle aux rues Marigny et Mandeville, dix-huit pieds un pouce et trois lignes, puis tournant à angle droit sur la rue Marigny sur une ligne parallèle aux rues Dauphine et Royale, trente deux pieds, cinq pouces trois lignes, puis tournant à angle droit sur la rue Dauphine sur une ligne parallèle aux rues Marigny et Mandeville dix huit pieds trois pouces, puis tournant à angle droit sur la rue Mandeville sur une ligne parallèle aux rues Dauphine et Royale, trente-deux pieds cinq pouces trois lignes, puis tournant à angle droit sur la rue Dauphine sur une ligne perpendiculaire et allant à la rue Dauphine, cent quarante-cinq pieds quatre pouces cinq lignes et puis tournant à angle droit sur la rue Marigny sur le point primitif, cinquante neuf pieds cinq pouces de face à la rue Dauphine.

Divisé pour la vente, comme suit, à savoir: Le lot A mesure cinquante-neuf pieds cinq pouces de face à la rue Dauphine sur cent vingt-sept pieds dix pouces cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur ce lot comprennent une grande maison en bois à un étage avec mansarde, recouverte en ardoises, divisée en trois corps de logis, ayant chacun trois chambres au rez-de-chaussée et une dans la mansarde, et une cuisine ayant deux chambres, cave et lieux d'aisance, tuyaux de gaz avec appareils dans tous le corps de logis principal.

Le lot B, en arrière du lot A, mesure 17 pieds 8 pouces sur les lignes parallèles à la rue Marigny sur 48 pieds 5 pouces 1 ligne sur les lignes parallèles à la rue Dauphine.

Le lot C, en arrière du lot B, mesure 18 pieds 3 pouces sur les lignes parallèles à la rue Marigny sur 15 pieds 11 pouces et 6 lignes sur les lignes parallèles à la rue Dauphine

Le lot D, en arrière du lot C, mesure 18 pieds 11 pouces 3 lignes sur les lignes parallèles à la rue Marigny, sur 48 pieds 5 pouces 1 ligne sur les lignes parallèles à la rue Dauphine.

Termes et conditions.—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit pour billets de l'acquéreur portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, divisés en coupons à la convenance des vendeurs avec intérêt au taux de huit pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour recouvrer le paiement d'une partie ou de la totalité des billets. Les bâtisses devront être assurées et la police transférée aux vendeurs.

L'acquéreur devra assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1880 en sus du prix d'adjudication.

Actes de vente pardevant A. J. Lewis, notaire, aux frais des acquéreurs.

21 fév—21,28—mars 6,13,20,27

BUREAU DE PRETS.

OTTO SCHWANER

17........RUE BARONNE........17

ENTRE CANAL ET COMMUNE,

Près de la SALLE GRUNEWALD.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Pas de limite! Pas de limite!

Propriétés de valeur améliorées dans les Premier, Second et Sixième Districts.

Rue du Canal, entre Clark et avenue Hagan.

Rue Claiborne, entre Canal et Douane, en face la Presse à Coton Woods.

Coin des rues Esplanade et Prieur.

Rue Bienville, entre Broad et White.

Carré d'îlet borné par l'avenue Broadway et les rues Ferdinand, Olivier et Pine, Sixième District.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. Spear, Encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 28 février, à midi, seront vendus, à l'enchère publique, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal—

1° 12 terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les numéros de 1 à 5 inclusivement et de 19 à 26 inclusivement, dans le carré d'îlet compris entre les rues Canal, Gasquet, Clark et l'avenue Hagan. En voir les dimensions sur le plan exposé à la Bourse. Les améliorations comprennent une jolie maison de résidence en bois, bâtie à distance du trottoir, faisant face à la rue du Canal, et ayant 2 chambres, cabinet, galerie devant et derrière, dépendances, etc.

2° 4 terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville désigné par les numéros 4, 5, 6 et 7 dans le carré d'îlet borné par les rues Claiborne, Douane, Derbigny et Canal, mesurant, tous ensemble, 104 pieds, 5 pouces, 2 lignes de face rue Claiborne, sur 105 pieds, 9 pouces, 3 lignes de profondeur. Les améliorations comprennent les grandes bâtisses où est établie une pépinière avec écuries etc.

3° Deux terrains dans le Deuxième District de cette ville, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les numéros 8 et 9 dans le carré d'îlet borné par les rues Esplanade, Quartier, Prieur et Romain, mesurant, les deux ensemble, 73 pieds 11 pouces 6 lignes de face rue de l'Esplanade sur une profondeur entre lignes parallèles de 90 pieds rue Prieur, et formant l'angle des rues Esplanade et Prieur. Les améliorations comprennent une jolie maison cottage faisant face à la rue Prieur, et ayant 2 chambres devant, 3 derrière corridor latéral, grande bâtisse en bois, faisant face à la rue de l'Esplanade et attenante, à l'arrière plan, la maison principale décrite plus haut, dépendances citerne, etc.

4° Un vaste terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre C dans le carré d'îlet et compris entre les rues Bienville, Broad, Douane et White, mesurant 59 pieds de face rue Bienville sur 134 pieds 9 pouces 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent la jolie maison-cottage bâtie à distance du trottoir, ayant 4 grandes chambres dans le corps de logis, galerie devant, cuisine attenante à la maison ayant 2 chambres, une autre bâtisse derrière, citerne, etc.

5° Un magnifique carré d'îlet dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Ferdinand, Olivier, Pine et l'Avenue Broadway, subdivisé en vingt terrains désignés par les numéros de 1 à 20. Voir les dimensions de chacun de ces terrains et des autres propriétés ci-dessus décrites sur les plans maintenant exposés à la Bourse.

Conditions—Une moitié du prix de l'adjudication comptant et l'autre à un crédit d'un an, payable en billets hypothécaires, avec lien du vendeur et privilège de 5 0/0 d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à l'échéance des billets, et de 8 0/0 après l'échéance jusqu'à parfait paiement; 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procédure judiciaire pour le recouvrement du montant total ou partiel des billets, les acquéreurs s'engageant à faire assurer les propriétés et à en transférer les polices d'assurance aux détenteurs des billets, et toutes les clauses usuelles. Les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment même de la vente.

Les actes de vente pardevant John Bendernagel, notaire aux frais des acquéreurs.

22 fév—

Propriétés de grande valeur améliorées dans le Second et Troisième District.

No 287 rue Douane entre Villeré et Robertson, Second District.

Résidence à deux corps de logis rue des Ursulines entre celles Bourbon et Royale, Second District.

No. 53 rue Espagne entre Casacalvo et Moreau, Troisième District.

No. 55 rue Espagne entre Moreau et Casacalvo, Troisième District.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR encanteur. Bureaux 46 rue Royale SAMEDI 28 février 1880, à midi, il sera vendu à la Bourse d'encan des Négociants et Encanteurs rue Royale, entre celles Douane et Canal, sans limite ou réserve.

1° Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Villeré, Robertson, Bienville et Douane, désigné par le No. 1 sur un plan de C. A. Hedin, en date du 3 janvier 1848, lequel lot mesure 25 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue de la Douane sur 104 pieds 9 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages, recouverte en ardoises ayant une galerie de devant aux deux étages deux grandes chambres avec portes à coulisse, galerie fermée et cabinet au premier étage, la même chose à l'étage supérieur, cuisine hangar, lieux d'aisance, waterworks, etc. cour pavée et carrelée, gaz, citerne, petit jardin de côté, etc., et porte le numéro municipal 287 rue de la Douane.

2° Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Hôpital, Royale et Bourbon, mesurant mesure américaine, 35 pieds de face à la rue des Ursulines sur 80 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur. Les améliorations comprennent une résidence à un étage avec mansarde avec façade en briques, couverte en ardoises, ayant 4 chambres avec portes à coulisse, galerie, 2 cabinets, 2 grandes chambres dans la mansarde et 4 cabinets, cuisine recouverte en ardoises, lieux d'aisance citerne, waterworks, gaz partout et divisée en deux corps de logis et portant les numéros 79 et 81 rue des Ursulines.

3° Un certain morceau de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre A dans l'îlet borné par les rues Espagne, Poeta, Casacalvo et Moreau, et mesurant 35 pieds 8 pouces de face à la rue Espagne sur une profondeur de 155 pieds 6 lignes entre lignes parallèles, ensemble avec 46 actions de cent piastres chacune, du fonds capital de la Banque des Citoyens, maintenant réduites à 43 actions. Les améliorations comprennent une résidence à un étage avec mansarde avec briques entre poteaux recouverte en ardoises, ayant 4 grandes chambres, galerie fermée, 2 cabinets, 2 cuisines recouvertes en ardoises, avec deux chambres, cave, waterworks, etc. Cette propriété porte le numéro municipal 53 Espagne.

4° Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et dans le même îlet que la propriété décrite ci-dessus et qui y touche et désigné par la lettre B mesure 17 pieds 8 pouces de face à la rue Espagne sur une profondeur de 155 pieds et 6 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une résidence en bois à un étage avec mansarde, avec deux très grandes chambres, galerie fermée, et cabinets au rez-de-chaussée, grande chambre dans la mansarde, cuisine recouverte en ardoises, cave, lieux d'aisance etc. Cette propriété porte le No 55 rue Espagne.

Termes et conditions pour les propriétés décrites en premier second et quatrième lieu, 1/3 comptant le reste à un crédit de un et deux ans, pour billets portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur avec 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 0/0 honoraires d'avocat, en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement de la totalité ou d'une partie des billets. Les acquéreurs devront assurer les bâtisses pour un montant égal aux billets fournis, et transférer les polices d'assurance au porteur des billets et toutes les autres clauses usuelles.

Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente et devront assumer toutes les taxes dues en 1880 en sus du prix d'adjudication et pour la propriété décrite en troisième lieu l'acquéreur devra assumer le paiement d'un billet au capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, pour la somme de $322 dû le 1er avril 1880 et renouvelable conformément à la charte de la dite banque, et le reste 1/3 comptant et la balance à un et deux ans de crédit pour billets portant toutes les clauses habituelles, comme il est stipulé dans les termes et conditions des propriétés décrites en premier, second et quatrième lieu, et en outre assumer toutes les obligations d'un actionnaire de ladite banque. Les acquéreurs seront requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente. Les taxes dues en 1880 devront être assumées par les acquéreurs en sus du prix d'adjudication.

Actes de vente pour la propriété décrite en second lieu pardevant Abel Dreyfous, et pour les autres propriétés actes de vente pardevant Charles Roëlle aux frais des acquéreurs.

22 fév.—22 et 29.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de très grande valeur, améliorée, dans le second district.

No 123 rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne.

Mme Amélie Saurel vs succession de Mme Alfred Peugnet pour effectuer un partage.

No 26,021—Troisième cour de district pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureaux No 46 rue Royale—SAMEDI, 28 février 1880, à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu et conformément à un jugement de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 24 décembre 1879 et signé le 6 janvier 1880, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre situé dans le Second District de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Conti, Dauphine, Bourgogne et St Louis, mesurant mesure française, 30 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 145 pieds ensemble avec une grande maison en briques à .. étage avec mansarde, avec une grande cuisine en briques à trois étages et autres améliorations qui s'y trouvent.

Termes et conditions—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit pour billets garantis par privilège de vendeur et hypothèque divisés en coupons avec transfert de police d'assurance et d'hypothèque, 5 pour cent. honoraires d'avocat en cas de non paiement, les dits billets devront porter intérêt au taux de 8 pour cent par an du jour de la vente à parfait paiement. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Armand Pitot, notaire, aux frais de l'acquéreur. 22 fév

Brasseries.

Marais Street Steam Brewery

H. F. STURCKEN,

90, 92, 94 et 96 RUE MARAIS,

Entre Conti et St-Louis.

4 fév 80 1an—D.M.J.

PELICAN STEAM BREWERY,

EUGÈNE ERATH,

393.....RUE VILLERÉ.....393

Entre Esplanade et Chemin du Bayou,

11janv—1anDMaV